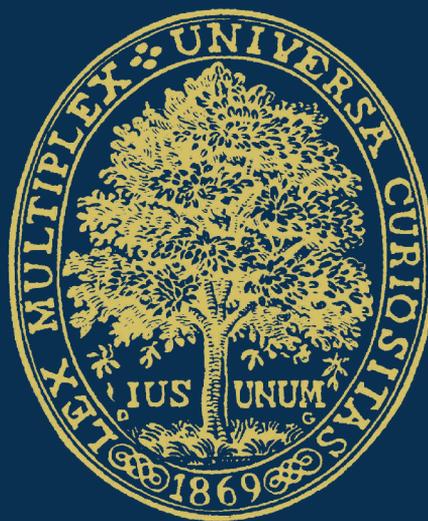


Lundi
9 décembre
2019



150 ANS DE LA SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE



SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE

De 9h
à 12h30



GRANDE SALLE DES SÉANCES
DE L'INSTITUT DE FRANCE

23 QUAI DE CONTI
75006 PARIS

Études sur 150 ans d'histoire de la Société de législation comparée

ACCUEIL

Dominique Hascher

Président de la Société de législation comparée,
conseiller à la Cour de cassation

Introduction

Nicolas Cornu Thénard

Secrétaire général de la Société de législation
comparée, professeur à l'Université Paris II
Panthéon-Assas

Les relations internationales à travers le *Bulletin de la Société de législation comparée* (1900-1945)

Joël Hautebert

Professeur à l'Université d'Angers

Naissance et affirmation de la Société de législation comparée (1869-1900)

Pierre Allorant

Professeur d'histoire du droit,
doyen de la faculté de droit d'Orléans

Walter Badier

Maître de conférences en histoire
à l'Université d'Orléans

Les relations internationales à travers la *Revue internationale de droit comparé* (1949-2000)

Sylvain Soleil

Professeur à l'Université de Rennes 1

Nicolas Cornu Thénard

Secrétaire général de la Société de législation
comparée

La Société de législation comparée et le Congrès de Paris. Rupture ou continuité ?

David Deroussin

Professeur à l'Université Jean Moulin
Lyon III

Mutations et missions de la Société de législation comparée au XXI^e siècle

Bénédicte Fauvarque-Cosson

Conseillère d'État, ancienne présidente
de la Société de législation comparée

De 14h30
à 18h



CHAMBRE CRIMINELLE
DE LA COUR DE CASSATION

5 QUAI DE L'HORLOGE
75001 PARIS

Un modèle de société savante au service du droit comparé

OUVERTURE

Chantal Arens

Première présidente de la Cour de cassation

Conférence introductive

Antonio Gambaro

Professeur émérite de l'Université de Milan et
président de l'Association internationale des
sciences juridiques

Table ronde: Une société savante rassemblant la diversité des juristes

Jacques Fourvel

Conseiller du Président du Groupe Casino,
vice-président de la Société de législation
comparée

Marie Goré

Directeur de l'Institut de droit comparé,
professeur à l'Université Paris II Panthéon-
Assas

Didier Le Prado

Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de
cassation, ancien président de l'Ordre

Timothée Paris

Maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien
secrétaire général de la Société de législation
comparée

Sylvaine Poillot-Peruzzetto

Conseiller en service extraordinaire à la Cour
de cassation, vice-présidente de la Société de
législation comparée

**Proclamation des résultats du
premier concours de droit comparé**

**Assemblée générale de la Société de
législation comparée**

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles avant le 4 décembre auprès de :

emmanuelle.bouvier@legiscompare.com

La participation à ce colloque est gratuite.
Merci de vous munir d'une pièce d'identité.
Conférence validée au titre de la formation continue des avocats.



Graphisme laurencealigret.com

—lexbase

